

# 45<sup>ème</sup> Open d'Echecs de l'Ascension d'Issy Les Moulineaux

## du Jeudi 9 Mai au Dimanche 12 Mai 2024

Homologué F.F.E. et F.I.D.E. sous le N° 62794

### REGLEMENT INTERIEUR

#### PREAMBULE

Cet Open est organisé par le Club d'Issy-les-Moulineaux du 9 au 12 mai 2024. Il est ouvert à tout joueur régulièrement licencié pour la saison en cours à la F.F.E. (La licence peut être prise sur place), ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E.

Il est limité à 250 participants.

#### Article 1 - DEROULEMENT DU TOURNOI

**A) 7 rondes - cadence:** 1h30 minutes+ 30 secondes par coup.

#### **B) Lieu des rencontres**

Maison des Hauts d'Issy - 16, rue de l'Abbé Derry - 92130 Issy-les-Moulineaux

#### **C) Accueil des participants & Pointage obligatoire**

Jeudi 9 Mai 2024 à partir de 9h00. Tout joueur n'ayant pas réglé son inscription et pointé avant 10h30 ne sera pas apparié à la ronde 1.

#### **D) Règles du Jeu**

Les règles applicables sont celles du 93<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE de Chennai (Inde) entrées en vigueur le 1er Janvier 2023.

#### **E) Jury d'appel**

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel. Pour présenter un appel, il faut en informer l'arbitre au moment de l'incident et, le cas échéant, continuer la partie selon ses directives.

Dès la fin de la partie, dans un délai de 30 mn, le plaignant dépose une réclamation écrite auprès de l'arbitre principal. La composition du jury d'appel sera affichée avant le début de la ronde 1.

#### **F) Dates et horaires des rondes**

Ronde 1	Jeudi 9 Mai	11h00
Ronde 2	Jeudi 9 Mai	16h00
Ronde 3	Vendredi 10 Mai	10h00
Ronde 4	Vendredi 10 Mai	15h00
Ronde 5	Samedi 11 Mai	10h00
Ronde 6	Samedi 11 Mai	15h00
Ronde 7	Dimanche 12 Mai	10h00
Remise des prix	Dimanche 12Mai	15h30

#### Article 2 - APPARIEMENTS ET CLASSEMENT

##### **A) Mode**

Appariements et classements manuels assistés par ordinateur (Logiciel PAPI version 3.3.7). Les appariements officiels sont affichés dans la salle de jeu une heure après la fin de la ronde précédente. Les appariements publiés sur internet ou communiqués aux joueurs par voie électronique ne sont donnés qu'à titre informatif. Seuls les appariements affichés en salle font foi.

##### **B) Système**

Système Suisse Accélééré Dégressif.

##### **C) Classement**

Il s'effectue en fonction du nombre de points de partie :

gain = 1, nulle = ½, perte = 0.

Afin d'ordonner les joueurs à égalité de points, les départages suivants sont utilisés : **Bucholz tronqué** puis la **Performance**.

Note : Pour le calcul des Buchholz, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI 3.3.7, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

#### Article 3 - FORAITS

Seront considérés comme forfaits les joueurs qui ne seront pas présent dans la salle de jeu **60 minutes** après le début effectif d'une ronde.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction Juridique de la DNA-FFE pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Les joueurs désirant s'absenter pour une ronde doivent prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente. Les joueurs ne peuvent solliciter aucun BYE pendant ce tournoi.

#### Article 4 – PRIX

Les prix ne sont pas cumulables.

Les prix du classement général sont partagés au **système HORT**, avec un plancher de 40 euros.

Les prix par catégorie et les prix spéciaux sont attribués à la place après éventuel départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant est appliqué :

- 1) Prix du classement général,
- 2) Prix par catégorie Elo,
- 3) Prix spéciaux.

La liste détaillée des prix sera affichée avant la fin de la 3<sup>ème</sup> ronde. Aucun prix ne sera remis à un tiers. En cas d'absence du bénéficiaire, il lui sera exclusivement adressé par courrier.

#### Article 5 - DROITS D'INSCRIPTION

Adultes : 44 € (à partir du 6 Mai : 52 €)

Jeunes et Maîtres Fide : 22 € (à partir du 15 Mai : 24 €)

Adultes (Isséens) : 36 € (à partir du 15 Mai : 40 €)

Jeunes et Maîtres Fide (Isséens) : 18 € (à partir du 15 Mai : 20 €)

#### Article 6–ARBITRAGE

L'arbitrage est assuré par Stéphane GOBERT, arbitre FIDE, Arbitre Fédéral Elite1.. Il sera assisté de Léonida CORTESE et Pascal LECONTE (Arbitre Fédéraux Club)

#### Article 7–APPAREILS ELECTRONIQUES

Tout appareil électronique (Téléphone, Montre connectée, oreillettes etc) doit être impérativement éteint et stocké dans un sac fermé au pied de la table de jeu. Tout appareil qui émettrait un son, vibrerait pendant la partie, entraînera la perte pour son détenteur et le gain pour son adversaire.

#### Article 8 – DROIT A L'IMAGE

Du seul fait de son inscription, chaque participant (ou son représentant légal) consent aux organisateurs l'utilisation de ses nom, image, enregistrement sonore ou vidéo, résultats et contenu des parties pour publication sur tout support de communication du club d'Issy-les-Moulineaux sans limitation de durée et sans contrepartie.

#### CONCLUSION

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

#### L' arbitre principal

Stéphane GOBERT

#### L'organisateur

Sébastien PAYOUX